

**Soutenir
la Saline
royale.**



Soutenir la Saline royale, c'est :

S'allier à son rayonnement

- 1ère architecture industrielle inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Une labellisation « Centre Culturel de Rencontre » par le Ministère de la Culture.
- Un lieu de résidence dédié au soutien à la création artistique et à la recherche scientifique.
- Une reconnaissance du label « Qualité tourisme ».
- Un Prix national pour la gestion des ressources humaines.
- Un réseau de partenaires culturels et pédagogiques de haut niveau du local à l'international.
- Le savoir-faire d'une équipe de 78 collaborateurs.



Une fréquentation de :

- **153 000** visiteurs
- **130** événements d'entreprises avec **10 000** congressistes
- **7500** clients pour l'hôtel
- **8000** scolaires
- **400** étudiants accueillis dans le cadre du Festival des jardins



Créer des synergies avec les acteurs économiques sur le territoire :
2 rencontres par an



Renforcer l'ancrage sur son territoire et engager son entreprise au niveau de la RSE

La valeur ajoutée de ce soutien sera d'autant plus grande que le projet soutenu : coïncide avec les valeurs de l'entreprise, valorise le territoire à l'échelle nationale et internationale, génère de l'emploi durable en région et zone rurale, favorise la biodiversité et contribue à la recherche de solutions face aux défis climatiques et permet de préserver le patrimoine exceptionnel de la Saline royale pour les générations futures. Soutenir l'intérêt général est également un formidable outil de management, pour attirer, mobiliser et fidéliser ses collaborateurs en affirmant son engagement sociétal.

Participer aux retombées économiques locales

L'étude d'impact économique de la Saline menée pour la 1ère fois en 2015 a été actualisée en 2018, puis en 2022, à partir d'une méthode élaborée par les ministères de l'Environnement et de la Culture pour les Grands sites de France et les sites Unesco, et en partenariat avec le Comité régional du tourisme BFC, Doubs tourisme et Jura Tourisme. Elle révèle que les activités de l'établissement génèrent des retombées économiques de 20,7M€ par an sur les départements du Doubs et du Jura, avec une hausse de +51% depuis 2015 et de 19% depuis 2018.



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES	2015	2018	2022	2024
Retombées économiques sur le Doubs et le Jura (global)	13 728 779€	17 487 631€	20 742 192€	30 501 207€
Retombées économiques sur le Doubs et le Jura (par habitant)	17€	22€	26€	37€

Ces retombées économiques représentaient 17€ par habitant sur le Doubs et le Jura en 2015, et atteignant 37€ par habitant en 2024. Pour 1€ de subvention publique locale investi dans la Saline, l'établissement génère 15,83€ de retombées économiques sur les départements du Doubs et du Jura.

Comment soutenir la Saline royale

Le mécénat est un soutien apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, c'est un acte de générosité en faveur d'actions d'intérêt général.

3 formes de mécénat

- Financier : apport d'un montant en numéraire.
- Nature : don de produits ou de biens.
- Compétence : mise à disposition des compétences des collaborateurs, au service des missions de la Saline royale ou prestation de services.

Un dispositif fiscal incitatif

Vous bénéficiez du dispositif de la loi Aillagon : Les apports en numéraire et la valorisation d'apports en personnel et matériel permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts de 60% de l'IS dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT (avec un report possible sur 5 ans).

Dans le cas d'un mécénat en nature et en compétence, le montant à prendre en compte pour calculer la déduction fiscale :

- Pour un prêt de main-d'œuvre : la rémunération, salaire horaire + charges sociales afférentes.
- Pour une prestation de services : le coût de revient de la prestation offerte



Une politique de remerciement

Selon les principes et usages du mécénat, le mécène peut bénéficier, en plus de la déduction fiscale, d'avantages dans la limite de 25% du montant du don (dont 10% en visibilité/communication). À la Saline royale, ses avantages sont définis sur mesure, en fonction de vos attentes (visibilité, mise à disposition d'espace, invitations pour collaborateurs ou clients...).



Pour une contribution de	15 000€
Réduction d'impôts de 60%	-9 000€
Contreparties à hauteur de 25%	-3 750€
Coût réel du don	2 250€

Notre politique de remerciement

MÉCÈNES												
	Luce de Lancival	Beaumarchais	Olympe de Gouges	Diderot	Rousseau	Les Frères Montgolfier						
Montant du don.	En dessous de 15 000€	À partir de 15 000€	À partir de 30 000€	À partir de 50 000€	À partir de 100 000€	À partir de 150 000€						
Coût réel pour le mécène après déduction fiscale de 60% du don.	Il ne reste en réalité que 40% du don à la charge du mécène (après déduction fiscale)											
CONTREPARTIES QUE LA SALINE ROYALE PEUT APPORTER												
Communication												
Mention du soutien sur les supports de communication liés au projet mécéné.	« avec le mécénat de + nom de l'entreprise »											
Logo sur la plaque mécénat.	non	oui										
Présence de kakemonos lors des projets mécénés.	non	oui										
Prise de parole lors des inaugurations des projets soutenus.	non	oui										
Invitations aux événements de la Saline royale												
Invitations aux événements de la programmation liés au projet soutenu.	oui											
Location d'espaces de la Saline royale												
Des salles de 10 à 1500 personnes.												
Des nuitées à l'hôtel 3 étoiles (31 chambres) ou en dortoirs (jusqu'à 30 personnes).	15% du don											
Accès privilégiés billetterie												
Quota d'entrées gratuites au monument.												
Quotas d'abonnement solo, duo, famille (entrée gratuite à la Saline royale durant une année).	15% du don											
Tarif réduit sur les spectacles et concerts.												

Contact

SALINE ROYALE
25610 ARC-ET-SENASA
www.salineroyale.com

Julie de Sloover
Directrice mécénat et partenariats
07 60 49 84 90
juliedesloover@salineroyale.com